

SYNDICAT MIXTE DES MARAIS DE LA VIE, LIGNERON ET JAUNAY.

Jean-Claude Merceron s'en va : « Continuer à faire la course en tête »

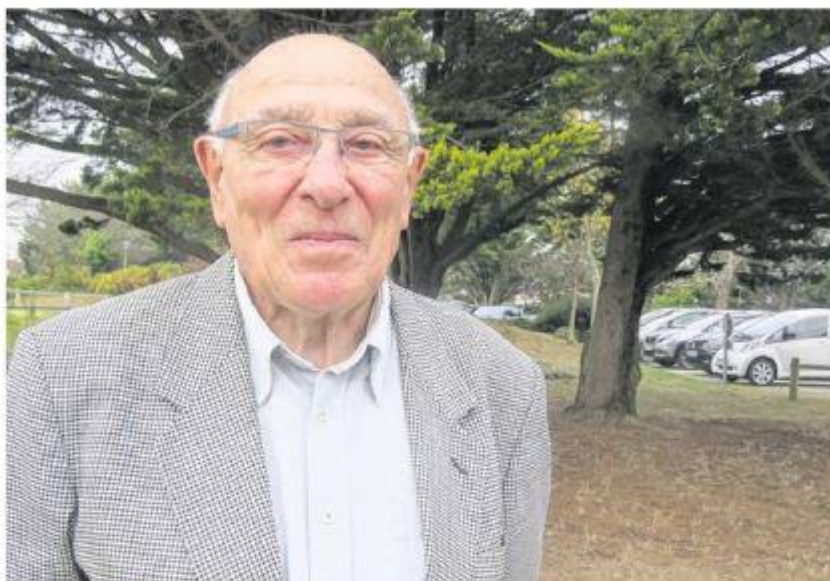
« Tout ce temps passé, mais je n'ai jamais trouvé le temps long, et j'ai aimé ce que j'ai fait ! » En une phrase, Jean-Claude Merceron résume les 37 années qu'il a passées au Syndicat mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, dont 25 ans aux commandes du navire.

Jean Anouilh avait son *Voyageur sans bagages*. Jean-Claude Merceron, lui, n'en manque pas, de bagages : maire de Givrand de 1977 à 2006, conseiller général, sénateur, président de Trivalis, président du SyDev, 25 ans de présidence au Syndicat mixte des marais de 1989 à 2014, et quinze années à la tête de la Commission locale de l'eau (CLE) de 2003 à 2018... Un parcours de marathonien pour cet adepte et fervent pratiquant de la course à pied, qui a fait d'une simple devise un leitmotiv, qui l'a accompagné toute sa carrière : « Il faut toujours faire la course en tête ».

Mouiller le maillot

Et aujourd'hui, en terme de gestion hydraulique des marais, le Syndicat fait figure d'exemple. Une image qu'il a fallu gagner, mériter. Car lorsque Jean-Claude Merceron arrive au Syndicat mixte, si les élus sont convaincus de l'importance de préserver la qualité de l'eau, tous les citoyens n'en ont pas encore conscience. Lorsque le syndicat mixte voit le jour, nous sommes en 1980. Autre époque, autres mœurs.

Et après la gestion hydraulique des marais et cours d'eau principaux, mission pour laquelle il a été créé, le Syndicat connaît un nouveau tournant en 2002. Un changement capital qui lui octroie de nouvelles tâches, et de nouveaux statuts : en plus de sa mission « travaux », le syndicat mixte a désormais vocation à gérer, valoriser et coordonner. « Ce changement est important, car il va conduire à l'élaboration, entre 2004 et 2007, d'un outil essentiel : le Sage, ou Schéma d'aménagement



Jean-Claude Merceron.

et de gestion de l'eau ». Le Sage Vie et Jaunay sera approuvé par le préfet en 2011.

Petit à petit, le syndicat mixte devient un véritable couteau-suisse de la protection du marais. En 2004, il obtient l'autorisation de coordonner la lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles et plantes envahissantes ; en 2006, il met en place un suivi des passes à anguilles du barrage des Vallées et de l'écluse du Jaunay ; en 2007, il dresse un inventaire des zones humides...

De gros chiffres

En 2011, le premier contrat régional de bassin versant est signé avec la Région. Le programme, par ailleurs porté par 27 maîtres d'ouvrage comme la Communauté de communes, les municipalités ou la Fédération de pêche, pèse 2,28 millions d'euros, mais la Région abondera à hauteur de 780 116 €. Ce contrat régional sera aussi l'outil de mise en œuvre du Sage.

Un second contrat régional sera signé pour la période 2015-2017, plus ambitieux encore. Cette fois, la note s'élève à plus de 4 millions, avec une aide régionale de 1 million d'euros.

Quant au Contrat territorial 2015-2019 signé en 2016, il est chiffré à 9,8 millions. L'Agence de l'eau participe à hauteur de 5,1 millions d'euros, et le Département de la Vendée injecte 582 640 €...

-90% de pesticides

Par petites touches, le syndicat a su faire évoluer les mentalités. « L'une de mes grandes satisfactions ? Aujourd'hui sur le territoire, l'utilisation de pesticides a reculé de -90 %. Nous sommes passés de 1,25 tonnes au départ, à 1200kg aujourd'hui. Et sept communes ont obtenu le label national *Terre Saine, Commune sans pesticide* », se réjouit Jean-Claude Merceron. « Les efforts ont parfois un résultat qui n'est pas grand, mais qui est énorme. Petit à petit, on a changé la tendance ».

Devant un tableau si élogieux, Jean-Claude Merceron ne quitte-t-il pas le syndicat avec des regrets ? « Bien sûr ! Il reste tellement de chemin à parcourir ! Mais mes successeurs le feront très bien. Mon principal regret est par exemple

de ne pas avoir pu résoudre la question des ressources en eau pour tous les agriculteurs en aval. Ils puisent de l'eau, mais n'ont pas la certitude de pouvoir la faire longtemps ».

Passage de témoin

Mais pour cet amateur de course, il est désormais temps de passer le relais. Pour le Syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, il a passé le témoin en 2014 à Hervé Bessonnet. Et cette année, c'est cette fois la présidence de la Commission locale de l'eau (CLE) que Jean-Claude Merceron transmet au maire de Notre-Dame-de-Riez. « Le plus important, c'est de continuer à faire la course en tête ».

Ce vendredi 26 octobre, une cérémonie de remerciements était donnée à Givrand. L'occasion pour Jean-Claude Merceron de tourner une page après trois décennies au service de ce marais dans lequel il a grandi. Et pour son successeur Hervé Bessonnet de rappeler qu'il « sera toujours notre président d'honneur ».

Franck Fischbach